

Procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 avril 2009

Le vingt-quatre avril deux mil neuf à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 17 avril 2009 adressée par Monsieur CORGER Hervé, Maire

Présents : Mr Raymond Astier, Mme Sylvie Bernard, Mr Antoine Boile, Mr Paul Boissat, Mr Gérard Chapey, Mme Catherine Charcot, Mr Pierre Chauve, Mme Yvette Chérasse, Mr Hervé Corger, Mme Christaine Debain, Mr Alain Dupuis, Mme Monique Fayard, Mr Thierry Giraudet, Mme Brigitte Jean, Mme Sophie Miton, Mr Pierre Perez, Mme Pascale Rastoix.

Pouvoirs : Madame Jacqueline Mizoule à Madame Sophie Miton
Monsieur Michel Fournier à Monsieur Paul Boissat

Secrétaires de séance : Mesdames Yvette Chérasse et Pascale Rastoix

Ordre du jour :

- Dossier subvention équipement « espace culturel »
- Modification régime indemnitaire
- Achat terrain EPF/SMAF
- Ventre terrain Puy Chany
- Contrat de travail « voirie »
- Contrat de travail « étude surveillée »
- Etude d'assainissement réseau Epinet par DDEA
- Contrat location photocopieur
- Questions diverses

1 – Dossier subvention équipement « espace culturel »

Madame Christiane Debain expose que dans le cadre de l'adhésion de l'espace culturel au réseau des bibliothèques et des points lectures de la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat, il convient d'acquérir du mobilier supplémentaire afin d'accueillir de nouvelles collections et pérenniser la qualité du service public.

Ce dossier vient en remplacement du dossier validé précédemment auquel il convient d'ajouter du matériel pour la somme de 990.29 € TTC.

Le coût de ces achats s'élève donc à 3.028,86 € TTC subventionné à hauteur de 40 % par le Conseil Général et à hauteur de 20 % par le Conseil Régional.

VOTE : Pour à l'unanimité

2 – Modification régime indemnitaire

Monsieur le Maire expose que suite au changement de classe de deux agents techniques, il convient de rajouter sur la liste des bénéficiaires les adjoints techniques 1^{ère} classe afin qu'ils continuent de bénéficier du régime indemnitaire qui correspond à un treizième mois.

VOTE : Pour à l'unanimité

3 - Achat terrain EPF/SMAF

Monsieur le Maire expose que le conseil municipal envisage le rachat de l'immeuble cadastré AB 153 de 1.456 m² à l'EPF Smaf, afin de préparer l'aménagement de logements sociaux et d'un local pour l'Espace Culturel moyennant le prix de 117.611,86 €

Cette opération sera financée par la vente d'un terrain à Puy Chany, l'octroi d'une subvention DGE de 24.000 € et des fonds propres.

VOTE : Pour à l'unanimité

4 - Vente terrain Puy Chany

Monsieur le Maire expose que la commune est propriétaire d'une parcelle cadastrée AH98 à Puy Chany d'une surface de 1.021 m² et il est proposé de mettre cette parcelle à la vente, en nature de terrain à bâtir.

Il propose que cette parcelle soit vendue sous forme de deux lots. Il conviendrait pour cela de faire réaliser un bornage du terrain.

VOTE : Pour à l'unanimité

5 - Contrat de travail « voirie »

Monsieur Paul Boissat expose que devant l'urgence des besoins à satisfaire en matière de travaux saisonniers et pour compenser les congés des agents il conviendrait de créer un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe pour une durée hebdomadaire de 35 heures pendant trois mois à compter du 2 mai 2009.

VOTE : Pour à l'unanimité

6 - Contrat de travail « étude surveillée »

Monsieur Thierry Giraudet expose que pour répondre à un besoin urgent pour l'encadrement de l'étude surveillée à l'école publique, il conviendrait de créer un poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe pour une durée hebdomadaire de 5 heures pendant trois mois à compter du 14 avril 2009 afin de terminer l'année scolaire.

VOTE : Pour à l'unanimité

7 - Etude d'assainissement réseau Epinet par DDEA

Monsieur le Maire expose que pour continuer les aménagements au niveau des assainissements sur le Bourg d'Epinet, une étude de faisabilité a été demandée aux services de la DDEA.

Cette étude permettrait d'envisager les travaux de branchement de tous les habitants d'Epinet à la nouvelle station d'épuration.

Il convient de valider la proposition de la DDEA à hauteur de 4.500 € et autoriser le Maire à signer la convention.

VOTE : Pour à l'unanimité

8 - Contrat location photocopieur

Monsieur le Maire propose de passer un contrat de location pour un photocopieur avec la société Dactyl Buro moyennant un loyer de 1.368 € hors taxes par trimestre (hors coût des copies). Cet achat améliorera la qualité d'impression.

VOTE : Pour à l'unanimité

9 - Questions diverses

- Madame Christiane Debain informe le conseil que la fête du jeu aura lieu le samedi 16 mai.
- Elle fait part au conseil qu'une réunion des bénévoles des espaces culturels de la Communauté de Communes a eu lieu ce jour concernant l'informatisation des livres.
- Madame Sophie Miton a pris contact avec un grapheur clermontois pour mettre en place un atelier pour les jeunes 13-16 ans. Le coût de cette activité s'élèverait à 155 € pour deux heures trente. L'emplacement proposé se situerait au niveau de la « Bascule ».
- Elle signale que les travaux du centre de loisirs inter-communal de Saint Laure débuteront en juillet 2009 ; l'achèvement est prévu courant mai 2010.
- Une visite des élus communautaires a eu lieu au Biopôle le 22 avril.
- Inauguration de la Station d'Épuration le vendredi 5 juin 2009.

Fin de séance 22 h.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 29 mai 2009 à 20 heures.